



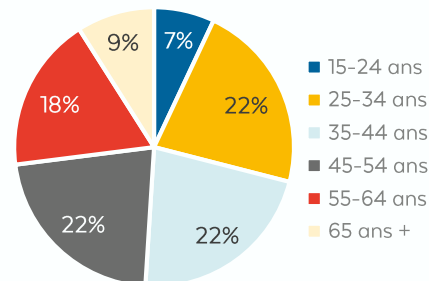
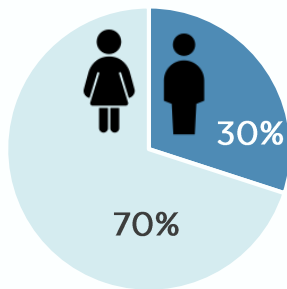
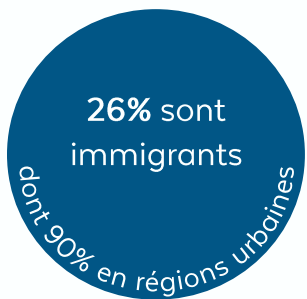
# LE SECTEUR DES SERVICES DE VOYAGES<sup>1</sup> ET SA MAIN-D'OEUVRE

Le secteur des services de voyages se place au cinquième rang en termes de nombre d'établissements et d'emplois. Il comprend les agences de voyages (réceptives et expéditives, grossistes et détaillantes), les congrès ainsi que les services touristiques (bureaux d'information touristique, agences de guide et services de réservation)<sup>2</sup>.



## 10 880 TRAVAILLEURS<sup>3</sup>: 0,2% des travailleurs du Québec

CNP	Professions	Nombre de travailleurs	Pourcentage de travailleurs
6521	Conseillers en voyages	5 270	48%
6531	Guides touristiques et guides itinérants	530	4,9%
6552	Autres préposés aux services à la clientèle	410	3,8%
6313	Superviseurs des services d'hébergement, de voyages, de tourisme et des services connexes	180	1,7%
1414	Réceptionnistes	175	1,6%
6523	Agents à la billetterie et aux services aériens	120	1%
Sous-total		6 685	61%
Toutes les autres professions		4 195	39%
TOTAL SERVICES DE VOYAGES		10 880	100%



### Nombre de semaines travaillées durant l'année

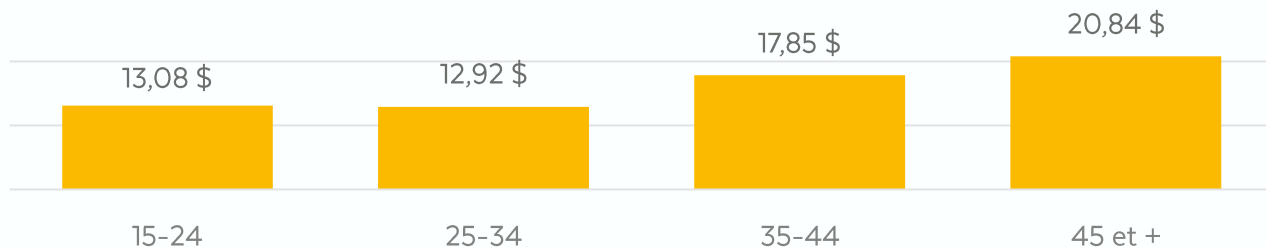
**9%**  
1 à 13 semaines

**16%**  
14 à 39 semaines

**75%**  
40 semaines et plus

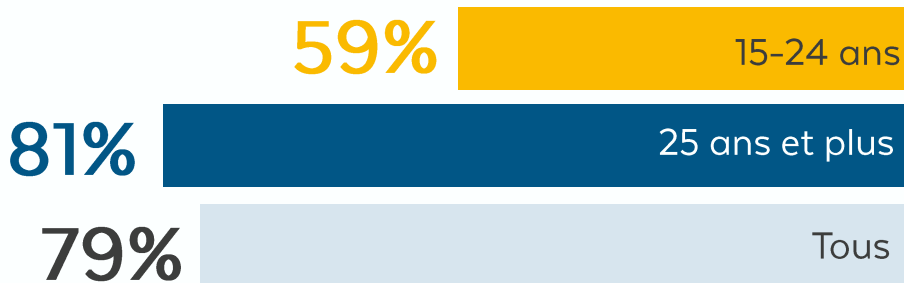
## Salaire horaire moyen des employés à temps plein selon l'âge

MPTRH, 2015

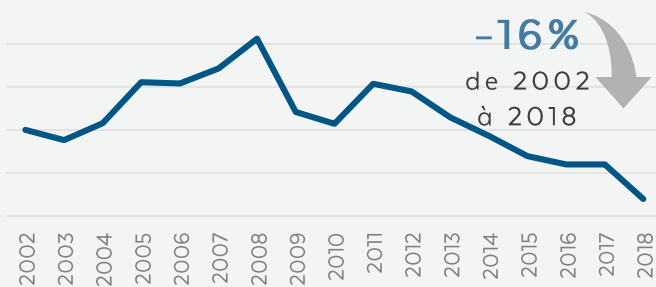


### Travailleurs à temps plein

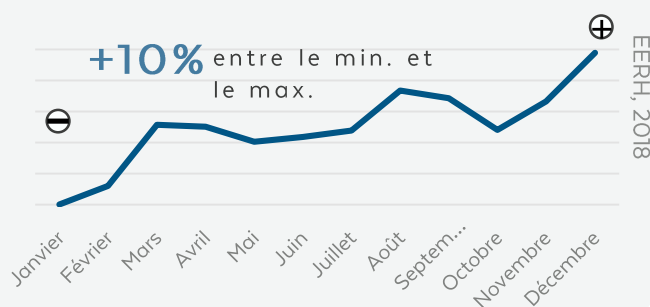
ENM, 2016



### Évolution des emplois, 2002 à 2018



### Variation mensuelle des emplois, 2018



### Postes vacants:

L'information sur les postes vacants dans le secteur sera intégrée à cette fiche d'ici la fin 2020 alors que le CQRHT publiera les résultats de son étude sectorielle sur la main-d'œuvre dans le secteur des services de voyages. Notons que Statistique Canada estime que les données sur les postes vacants pour le secteur et ses professions sont soit confidentielles en vertu des dispositions de la Loi sur les statistiques ou encore trop peu fiables pour être publiées.

### Notes:

- Données extraites à partir du code SCIAN 5615 - Services de préparation de voyages et de réservation.
- Les informations présentées ici n'inclut pas les établissements hôteliers qui disposent d'installations pour les congrès. Elles n'incluent pas non plus les associations touristiques et les organismes municipaux qui offrent des services touristiques.
- Le générique masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.
- L'explication des sources et des acronymes se retrouve sur le [site internet](http://siteinternet.cqrht.com) du CQRHT.

Février 2020